Nom de l'application : Reprise des valeurs fiscales (TAO)

<u>Service</u>: Service cantonal des contributions (SCC)

Mission:

La mission du Service cantonal des contributions est de percevoir les impôts en taxant les personnes physiques (les individus, sociétés simples et en nom collectif, etc.) et morales (sociétés anonymes et sociétés à responsabilité limitée) dans le cadre de la loi, de la jurisprudence, de la doctrine et de la politique dictée par le gouvernement, pour le compte du canton, des communes et de la Confédération. Le Service contrôle les déclarations d'impôt remplies par le contribuable et y apporte, si nécessaire, des modifications en s'appuyant sur les législations fiscales cantonales et fédérales.

Chef du Service : Beda Albrecht

Adresse : Département des finances, des institutions et de la santé

Service des contributions Avenue de la Gare 35

1951 Sion

Téléphone : 027/606'24'50 Fax : 027/606'24'54

Email : <u>beda.albrecht@admin.vs.ch</u>

A quoi sert l'application?

Cette application permet de charger les valeurs fiscales des communes dans la TAO (Taxation Assistée par Ordinateur) et d'imprimer ces VF (Valeurs Fiscales) sur les déclarations fiscales.

Descriptif de l'application

Application client « VF » générant un fichier, ce dernier étant envoyé annuellement aux SCC pour chargement dans la TAO.

Disponibilité de l'application

Echange de fichiers (mail).

L'application a été mise en production en 1999.

Personne de contact (support et maintenance)

Monsieur Frédéric Pralong, chef de projets informatiques auprès du service cantonal des contributions.

Ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : Etat du Valais

Service cantonal des contributions

Avenue de la Gare 35

1951 Sion

Téléphone : 026/606'25'27 Fax : 027/606'24'54

Email : frederic.pralong@admin.vs.ch

Daniel Koeppel, informaticien de gestion peut également être contacté à l'adresse suivante :

Adresse : Etat du Valais

Service cantonal des contributions

Avenue de la Gare 35

1951 Sion

Téléphone : 026/606'26'40 Fax : 027/606'24'53

Email : daniel.koeppel@admin.vs.ch

Contraintes techniques

Les communes doivent posséder un logiciel de gestion des VF et peuvent envoyer au service cantonal des contributions le fichier, soit sur un support, soit avec la connexion sécurisée via GroupWise.

Partage des données

Les données sont partagées entre le canton et les communes.